

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 16 décembre 2005
(convocation du 5 décembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphane, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GELLE Thierry
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain
M. BENOIT Jean-Jacques à M. MOULINIER Maxime
Mme. BRACQ Mireille à Mme. BRUNET Françoise
M. BREILLAT Jacques à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à Mme. MOULIN-BOUDARD Martine
M. CAZENAVE Charles à Mme. DESSERTINE Laurence
Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie à M. FREYGEFOND Ludovic
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
M. LOTHAIRE Pierre à M. BRON Jean-Charles

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MILLET Thierry à M. MERCHERZ Jean
M. NEUVILLE Michel à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. PUJO Colette
Mme. PARCELIER Muriel à M. CANOVAS Bruno
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard
M. REBIERE André à M. SIMON Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
M. SAINTE-MARIE Miche à M. ROUSSET Alain à partir de 12 H
Mme KEISER Anne-Marie à M. GRANET Michel à partir de 11 H 15

EXCUSES :

M. FERILLOT Michel

LA SEANCE EST OUVERTE

**Construction du tramway 2ème Phase - Marché en Procédure Adaptée -
Extension ligne C - Etude hydraulique réalisée sur le secteur Ravesies/Les
Aubiers - Décision - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du projet d'extension de la ligne C du tramway entre Quinconces et les Aubiers, il est prévu le passage du tramway entre la place Ravesies et les Aubiers. Sur cette zone identifiée comme inondable par débordement de la Garonne dans le PPRI de Bordeaux, il est nécessaire de faire réaliser une étude hydraulique (générale d'inondation) afin d'analyser les conséquences et les éventuelles mesures compensatoires à prévoir compte tenu des multiples projets d'aménagements identifiés sur le secteur, à savoir :

- le passage du tramway place Ravesies, allée de Boutaut et avenue Laroque qui s'accompagne du réaménagement complet de ces axes avec un nouveau profil en travers,
- l'aménagement de la place Ravesies,
- l'urbanisation de l'îlot situé entre la gare Saint-Louis et la rue Abel comprenant la réalisation d'un parc relais en ouvrage et deux opérations immobilières, ainsi que le réaménagement du parvis de la gare Saint-Louis,
- la ZAC Ravesies Nord, comprenant des constructions mixtes logements et bureaux,
- les projets d'urbanisation le long de l'allée de Boutaut.

L'étude hydraulique envisagée pour un montant estimé à **25 000 euros** devra déterminer :

- les aléas inondation détaillés venant préciser les éléments du P.P.R.I,
- les impacts des différents projets,
- les nouveaux casiers en fonction des nouveaux cheminements possibles des eaux,
- les mesures compensatoires éventuelles à mettre en œuvre.

Dans ce contexte, il a été envisagé de conclure un marché passé en procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

En application des dispositions de la délibération n°2004-878 du 17 décembre 2004 modifiée par délibération 2005-0550 du 8 juillet 2005, autorisant Monsieur le Président à prendre toutes décisions relatives à la préparation des marchés de prestations intellectuelles pour lesquelles il n'a pas reçu de délégation du Conseil, une consultation a été organisée .

A l'issue de cette dernière, sur les trois dossiers de consultations demandés, deux offres ont été reçues et examinées sur la base de deux critères de choix portant sur la qualité de l'offre et le prix de la prestation avec le résultat suivant :

Nom et adresse	Montant € H.T. de l'offre	Classement
BCEOM 78 allée John Napier 34 695 - Montpellier	12 450	1
SOGREAH DR Sud ouest Domaine de Pelus, 9 av. Pythagore 33 697 - Mérignac	20 000	2

Il vous est donc proposé de retenir l'offre économiquement la plus satisfaisante émise par la société BCEOM.

Pour la réalisation de cette étude la dépense sera imputée sur le budget annexe transports, Chapitre 20 compte 20310002 TW 20 G CRB H340 de l'exercice en cours.

En conséquence, si tel est votre avis nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider d'attribuer le marché en procédure adaptée à la société BCEOM – 78, allée John Napier – 34695 Montpellier – pour un montant de 12 450 euros H.T. ;
- autoriser Monsieur le Président :
 - à signer le MAPA à intervenir avec le bureau d'études BCEOM pour les prestations décrites ci-dessus ;
 - à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
20 DÉCEMBRE 2005

M. ALAIN CAZABONNE

